

LAYNE STAINS

Société par Actions Simplifiée au capital de 30 000 €

Siège social : 80 Boulevard Maxime Gorki

93240 STAINS

RCS BOBIGNY 902 252 592

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq

Le trente juin

A neuf heures

La soussignée, la société « JUDAL HOLDING », Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €, dont le siège social est 25 Avenue de la Liberté – 95190 GOUSSAINILLE (RCS PONTOISE 840 813 240) représentée par Alain TRUC, son gérant ;

Présidente et Associée unique de la société « **LAYNE STAINS** », Société par actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 30 000 €, dont le siège social est à STAINS (93240) – 80 Boulevard Maxime Gorki ;

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de représentant de la Société « **JUDAL HOLDING** », Présidente, Monsieur Alain TRUC, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice social de la Société ouvert le 1^{er} octobre 2023 et clos le 30 septembre 2024.

Par décision du 14/03/2025, l'Associée Unique a décidé de la prorogation du délai de rendu des décisions portant sur les comptes clôturés au 30/09/2024, soit jusqu'au 30/06/2025 au plus tard.

Les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées en annexe du présent procès-verbal.

2. A pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidence
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2024**
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Cabinet GELAS AUDIT, Commissaire aux Comptes de la société, régulièrement convoqué est excusé.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes, approuve définitivement l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **30 septembre 2024**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître **un bénéfice de 11 609 €** décide de l'affecter comme suit :

- Au compte « **Autres Réserves** » **11 609 €**

Conformément à l'article 243 bis du CGI, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique prend acte des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce qu'elle a passées ou qui se sont poursuivies avec la Société au cours de l'exercice écoulé.

L'Associée Unique précise qu'en application de l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967, les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce seront portées au registre des décisions de l'Associée Unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Société « JUDAL HOLDING », Présidente
Représentée par M. Alain TRUC, gérant

Signé par Alain TRUC
Le 15/07/2025

ID: tx_azbdyzQrOQy1

Signed with
Universign



T A L E N Z

Alteis

SASU LAYNE STAINS

*80 boulevard Maxime Gorki
93240 STAINS*

Comptes annuels

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Signé par Alain TRUC
Le 15/07/2025

ID: tx_azbdyzQrOQy1

Signed with
Universign

TALENZ ALTEIS CONSEIL

18 rue Claude Bloch
14000 Caen
02.31.46.23.23
caen@talenz-alteis.fr

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	9 375	9 082	293	3 418
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	86 025	24 138	61 887	61 976
Autres immobilisations corporelles	375 677	78 013	297 664	313 410
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 250		4 250	
Autres immobilisations financières	160 000		160 000	160 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	635 326	111 232	524 094	538 804
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 891 196		3 891 196	3 327 879
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	139 062	85 117	53 946	62 511
Autres créances	3 960 295		3 960 295	5 894 385
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	300 000
Disponibilités	590 260		590 260	3 248 098
Charges constatées d'avance (3)	42 179		42 179	7 407
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 922 993	85 117	8 837 876	12 840 281
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 558 319	196 349	9 361 970	13 379 085
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			4 250	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	217 075	114 662
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	11 609	102 413
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	261 685	250 075
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	19 951	13 150
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	19 951	13 150
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 334	49 771
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 371 937	10 645 619
Dettes fiscales et sociales	1 584 096	2 288 960
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	54 167	110 980
Produits constatés d'avance	65 801	20 529
TOTAL DETTES	9 080 335	13 115 860
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 361 970	13 379 085
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 080 335	13 115 860
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	61 954 799		61 954 799	65 048 376
Production vendue (biens)	5 081 403		5 081 403	4 608 144
Production vendue (services)	701 358		701 358	2 150 684
Chiffre d'affaires net	67 737 560		67 737 560	71 807 204
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				51 683
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			103 196	35 783
Autres produits			48 435	61 444
Total produits d'exploitation (I)			67 889 190	71 956 114
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			50 802 251	52 279 525
Variations de stock			-563 317	1 195 541
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 422 924	3 388 413
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			6 223 595	6 392 806
Impôts, taxes et versements assimilés			982 537	1 068 341
Salaires et traitements			5 364 449	5 677 689
Charges sociales			1 795 220	1 866 747
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			53 765	39 525
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			85 117	70 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			6 801	13 150
Autres charges			82 965	15 843
Total charges d'exploitation (II)			68 256 307	72 007 580
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-367 117	-51 466
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			55 014	48 652
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 461	1 085
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			57 475	49 737
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			9 748	5 960
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			9 748	5 960
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			47 727	43 776
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-319 391	-7 690

■ Compte de résultat(suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	331 000	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	331 000	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		24 624
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		24 624
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	331 000	-24 624
Participation des salariés aux résultats (IX)		-488
Impôts sur les bénéfices (X)		-134 238
Total des produits (I+III+V+VII)	68 277 665	72 005 851
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	68 266 056	71 903 438
BENEFICE OU PERTE	11 609	102 413
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU LAYNE STAINS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 9 361 970 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 609 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

20 ans

■ Règles et méthodes comptables

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Autres éléments significatifs

Le fonds sis à STAINS (93240), 80 boulevard Maxime Gorki, est exploité en location gérance selon un contrat du 01 juin 2019. Le propriétaire du fonds est la SAS Carrefour Hypermarché à MASSY (91).

Des produits accessoires d'exploitation Carrefour d'un montant de :

- 1 247 000 € HT ont été comptabilisées pour l'exercice clos au 30 septembre 2022.

■ Règles et méthodes comptables

- 502 999 € HT ont été comptabilisés pour l'exercice clos au 30 septembre 2023.
- 294 479 € HT ont été comptabilisés pour l'exercice clos au 30 septembre 2024.

Un produit accessoire a été provisionné à hauteur de 331 000 € pour la clôture du 30 septembre 2024.

Cependant, ceux-ci pourraient faire l'objet d'une éventuelle restitution prorata-temporis.

Le caractère définitif de l'acquisition de ce produit est subordonné au respect des engagements pris dans la convention.

La société fait partie du groupe consolidé dont la société JUDAL HOLDING est la société tête de groupe.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 375			9 375
Immobilisations incorporelles	9 375			9 375
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	73 437	12 588		86 025
- Installations générales, agencements aménagements divers	318 515	21 209		339 724
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 944	1 008		35 952
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	426 896	34 805		461 701
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	160 000	4 250		164 250
Immobilisations financières	160 000	4 250		164 250
ACTIF IMMOBILISE	596 271	39 055		635 326

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 957	3 125		9 082
Immobilisations incorporelles	5 957	3 125		9 082
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 461	12 677		24 138
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 230	33 770		68 000
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 820	4 193		10 012
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	51 511	50 640		102 151
ACTIF IMMOBILISE	57 467	53 765		111 232

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	4 250	4 250	
Autres	160 000		160 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	139 062	139 062	
Autres	3 960 295	3 960 295	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	42 179	42 179	
Total	4 305 786	4 145 786	160 000
Prêts accordés en cours d'exercice	10 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	5 750		

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 222 563
Disponibilités	
Total	1 222 563

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	70 000	85 117	70 000	85 117
Total	70 000	85 117	70 000	85 117
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		85 117	70 000	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	10,00

■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Provisions réglementées

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 371 937	7 371 937		
Dettes fiscales et sociales	1 584 096	1 584 096		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	58 501	58 501		
Produits constatés d'avance	65 801	65 801		
Total	9 080 335	9 080 335		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	4 334			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	4 334
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 181 203
Dettes fiscales et sociales	1 246 568
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	51 243
Total	2 483 349

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	42 179
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	42 179

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	65 801
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	65 801

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 081 403		5 081 403
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	61 954 799		61 954 799
Produits des activités annexes	701 358		701 358
TOTAL	67 737 560		67 737 560

■ Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 496 057 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 19 951 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

LAYNE STAINS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital social de
30 000 €

Siège social : 80 boulevard Maxime Gorki – 93240 STAINS

RCS BOBIGNY 902 252 592 – SIRET 902 252 592 00024 – Code NAF 47.11F

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

A l'associée unique de la société LAYNE STAINS,

I. Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LAYNE STAINS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-153 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks de marchandises, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2024 s'établit à 3 891 196 euros sont évalués à leur dernier prix d'achat selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant de la SARL JUDAL HOLDING, elle-même Présidente de la SASU LAYNE STAINS.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mâcon, le 12 juin 2025

GELAS AUDIT

Maud LABORIER

Commissaire aux Comptes



■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	9 375	9 082	293	3 418
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	86 025	24 138	61 887	61 976
Autres immobilisations corporelles	375 677	78 013	297 664	313 410
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 250		4 250	
Autres immobilisations financières	160 000		160 000	160 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	635 326	111 232	524 094	538 804
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 891 196		3 891 196	3 327 879
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	139 062	85 117	53 946	62 511
Autres créances	3 960 295		3 960 295	5 894 385
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	300 000
Disponibilités	590 260		590 260	3 248 098
Charges constatées d'avance (3)	42 179		42 179	7 407
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 922 993	85 117	8 837 876	12 840 281
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 558 319	196 349	9 361 970	13 379 085
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			4 250	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	217 075	114 662
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	11 609	102 413
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	261 685	250 075
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	19 951	13 150
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	19 951	13 150
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 334	49 771
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 371 937	10 645 619
Dettes fiscales et sociales	1 584 096	2 288 960
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	54 167	110 980
Produits constatés d'avance	65 801	20 529
TOTAL DETTES	9 080 335	13 115 860
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 361 970	13 379 085
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 080 335	13 115 860
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	61 954 799		61 954 799	65 048 376
Production vendue (biens)	5 081 403		5 081 403	4 608 144
Production vendue (services)	701 358		701 358	2 150 684
Chiffre d'affaires net	67 737 560		67 737 560	71 807 204
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				51 683
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			103 196	35 783
Autres produits			48 435	61 444
Total produits d'exploitation (I)			67 889 190	71 956 114
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			50 802 251	52 279 525
Variations de stock			-563 317	1 195 541
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 422 924	3 388 413
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			6 223 595	6 392 806
Impôts, taxes et versements assimilés			982 537	1 068 341
Salaires et traitements			5 364 449	5 677 689
Charges sociales			1 795 220	1 866 747
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			53 765	39 525
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			85 117	70 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			6 801	13 150
Autres charges			82 965	15 843
Total charges d'exploitation (II)			68 256 307	72 007 580
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-367 117	-51 466
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			55 014	48 652
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 461	1 085
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			57 475	49 737
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			9 748	5 960
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			9 748	5 960
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			47 727	43 776
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-319 391	-7 690

■ Compte de résultat(suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	331 000	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	331 000	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		24 624
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		24 624
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	331 000	-24 624
Participation des salariés aux résultats (IX)		-488
Impôts sur les bénéfices (X)		-134 238
Total des produits (I+III+V+VII)	68 277 665	72 005 851
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	68 266 056	71 903 438
BENEFICE OU PERTE	11 609	102 413
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU LAYNE STAINS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 9 361 970 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 609 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

20 ans

■ Règles et méthodes comptables

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Autres éléments significatifs

Le fonds sis à STAINS (93240), 80 boulevard Maxime Gorki, est exploité en location gérance selon un contrat du 01 juin 2019. Le propriétaire du fonds est la SAS Carrefour Hypermarché à MASSY (91).

Des produits accessoires d'exploitation Carrefour d'un montant de :

- 1 247 000 € HT ont été comptabilisées pour l'exercice clos au 30 septembre 2022.

■ Règles et méthodes comptables

- 502 999 € HT ont été comptabilisés pour l'exercice clos au 30 septembre 2023.
- 294 479 € HT ont été comptabilisés pour l'exercice clos au 30 septembre 2024.

Un produit accessoire a été provisionné à hauteur de 331 000 € pour la clôture du 30 septembre 2024.

Cependant, ceux-ci pourraient faire l'objet d'une éventuelle restitution prorata-temporis.

Le caractère définitif de l'acquisition de ce produit est subordonné au respect des engagements pris dans la convention.

La société fait partie du groupe consolidé dont la société JUDAL HOLDING est la société tête de groupe.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 375			9 375
Immobilisations incorporelles	9 375			9 375
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	73 437	12 588		86 025
- Installations générales, agencements aménagements divers	318 515	21 209		339 724
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 944	1 008		35 952
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	426 896	34 805		461 701
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	160 000	4 250		164 250
Immobilisations financières	160 000	4 250		164 250
ACTIF IMMOBILISE	596 271	39 055		635 326

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 957	3 125		9 082
Immobilisations incorporelles	5 957	3 125		9 082
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 461	12 677		24 138
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 230	33 770		68 000
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 820	4 193		10 012
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	51 511	50 640		102 151
ACTIF IMMOBILISE	57 467	53 765		111 232

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	4 250	4 250	
Autres	160 000		160 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	139 062	139 062	
Autres	3 960 295	3 960 295	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	42 179	42 179	
Total	4 305 786	4 145 786	160 000
Prêts accordés en cours d'exercice	10 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	5 750		

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 222 563
Disponibilités	
Total	1 222 563

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	70 000	85 117	70 000	85 117
Total	70 000	85 117	70 000	85 117
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		85 117	70 000	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	10,00

■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Provisions réglementées

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 371 937	7 371 937		
Dettes fiscales et sociales	1 584 096	1 584 096		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	58 501	58 501		
Produits constatés d'avance	65 801	65 801		
Total	9 080 335	9 080 335		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	4 334			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	4 334
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 181 203
Dettes fiscales et sociales	1 246 568
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	51 243
Total	2 483 349

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	42 179
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	42 179

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	65 801
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	65 801

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 081 403		5 081 403
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	61 954 799		61 954 799
Produits des activités annexes	701 358		701 358
TOTAL	67 737 560		67 737 560

■ Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 496 057 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 19 951 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.